

Date de convocation : 16 mai 2024.

Etaient présents :

Membres à voix délibérative : M. Michel ARMAND, Président, M. Jean-Dominique GILLIS et M. Michel VRAY, Vice-Présidents, Mme Valérie MICHEL et M. Alain PRISSETTE.

Membres à voix consultative : /.

Absents excusés :

Membres à voix délibérative : Mme Nadine CALVES et M. Morgan TOUBOUL.

Membres à voix consultative : Mme Patricia PRESSEDA et M. Jean-Marc BELFIS.

Pouvoir : /.

Monsieur Michel ARMAND ouvre la séance à 18h00.

Le quorum étant atteint, la commission d'appel d'offres peut donc délibérer.

I. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il est rappelé à l'assemblée qu'elle doit choisir, en début de séance, l'un de ses membres afin d'assurer cette fonction.

Après en avoir débattu, les membres de la commission d'appel d'offres désignent à l'unanimité M. Alain PRISSETTE comme secrétaire de séance.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
VOTE	5	0	0

II. OBJET DE LA SÉANCE : 532^{ème} OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT DU SIAPIA

Monsieur le Président de la CAO rappelle à l'assemblée que le marché de la 525^{ème} opération, à savoir, l'accord-cadre mono-attributaire relatif à la surveillance et l'entretien de 16 postes de refoulement des eaux usées, d'un poste de refoulement des eaux pluviales, 5 ouvrages de dépollution, 5 sondes sur DO et 1 sonde hydrocarbure, se termine le 7 juin 2024 à minuit.

Dans ce cadre, une nouvelle consultation a été menée pour la 532^{ème} opération, dont l'objet est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les missions de surveillance et d'entretien des 17 postes de refoulement des eaux usées, 1 poste de refoulement des eaux pluviales, 2 ouvrages de dépollution, 5 sondes de mesure de débit, 1 sonde hydrocarbure, 2 puits des siphons sous l'Oise et ouvrages divers, pour une période de quatre ans.

La consultation a été créée le 5 avril 2024 à 12h44 et publiée sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

L'annonce pour le BOAMP et le JOUE a été effectuée le 5 avril 2024 depuis le site <https://www.marches-securises.fr>

L'avis a été diffusé au BOAMP le 7 avril 2024 sous le numéro 24-40291 et consultable à l'adresse <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:%2224-40291%22>.

Elle a été émise au JOUE le 8 avril 2024 sous le numéro 205529-2024 et accessible à l'adresse suivante : <https://ted.europa.eu/fr/notice/-/detail/205529-2024>

Cette annonce a été consultable jusqu'au 13 mai 2024.

La date limite de remise des offres et candidatures a été fixée au **Lundi 13 Mai, 12h00.**

Le SIAPIA a reçu une (1) réponse pour ce marché public provenant de la société : CEG

1- ADMISSION DU PLI RECU :

Après analyse des pièces administratives déposée par la société CEG, il s'avère que tous les documents requis ont été fournis.

De ce fait, **les membres de la CAO décident, à l'unanimité, d'admettre le pli reçu de la part de la société CEG**, au regard de la consultation pour la 532^{ème} opération d'assainissement, à savoir, l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les missions de surveillance et d'entretien des 17 postes de refoulement des eaux usées, 1 poste de refoulement des eaux pluviales, 2 ouvrages de dépollution, 5 sondes de mesure de débit, 1 sonde hydrocarbure, 2 puits des siphons sous l'Oise et ouvrages divers.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
VOTE	5	0	0

2- EXAMEN DE L'OFFRE :

Au vu du rapport d'analyse des offres, **les membres de la commission d'appel d'offres, à l'unanimité :**

- **DECIDENT de PRENDRE EN COMPTE** l'offre de la société CEG,
- **INDIQUENT que cette offre répond correctement** aux critères du règlement de consultation,
- **et ATTRIBUENT** le marché de la 532^{ème} opération d'assainissement, à savoir, l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les missions de surveillance et d'entretien des 17 postes de refoulement des eaux usées, 1 poste de refoulement des eaux pluviales, 2 ouvrages de dépollution, 5 sondes de mesure de débit, 1 sonde hydrocarbure, 2 puits des siphons sous l'Oise et ouvrages divers.

Enfin, **les membres de la commission d'appel d'offres SOUMETTENT** ces décisions aux membres du Comité syndical du SIAPIA, pour examen et validation afin qu'ils autorisent Monsieur le Président du SIAPIA, représentant du pouvoir adjudicateur de la collectivité à signer ledit marché.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
VOTE	5	0	0

3- OBSERVATIONS :

Les membres de la commission d'appel d'offres n'ont émis aucune observation.

4- PROCES-VERBAUX :

Les procès-verbaux de la Commission d'Appel d'Offres ont été complétés par Mme Isabelle GUILLAUME, DGS du SIAPIA.

III. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h15.